



LICENCE ESTIVALE LOISIR

ETE

2020 | 2021

Vous souhaitez pratiquer le badminton cet été pour compenser les quelques mois perdus en raison de la crise sanitaire ? Nous avons la solution !

LA LICENCE ESTIVALE, C'EST QUOI ?

La Vaillante Sport Angers Badminton vous propose une licence estivale pour venir nous rejoindre sur les courts durant juin, juillet et août, avant la reprise de la saison.

QUI PEUT BENEFICIER DE CETTE LICENCE ESTIVALE ?

Aussi bien les adultes que les jeunes peuvent bénéficier de cette licence. Néanmoins, pour rappel, ces créneaux ne seront pas encadrés, il revient donc aux parents d'accompagner leurs enfants.

QUAND JOUER ?

En raison de la période estivale, les créneaux ne sont pas réguliers. Quoi qu'il en soit, nous proposons environ 5 créneaux de jeu libre par semaine (environ 2 le midi et 2 à 3 créneaux le soir).

OU JOUER ?

Les salles sont : la salle Jean Lehay, la salle Jean Monnet, la salle Jean Moulin et la salle Voltaire (principalement cette dernière).

COMBIEN COUTE CETTE LICENCE ESTIVALE ?

Le tarif de cette licence estivale est de 20€. Vous aurez ensuite accès à tous les créneaux proposés par le club durant les mois de juin, juillet et août.

COMMENT L'OBTENIR ?

Il vous suffit de compléter les champs d'informations ci-dessous, de nous transmettre la présente fiche, un certificat médical ainsi que le règlement de 20€ (par chèque ou espèce).

COMMENT SAVOIR OU JOUER ET QUAND ?

Une fois votre inscription estivale prise en compte, vous pourrez rejoindre le groupe Facebook des adhérents sur lequel nous partagerons les horaires des créneaux de jeu. En complément, nous les enverrons aussi par mail. Enfin, si besoin vous pourrez également nous contacter par mail.

CONTACT

Nom	
Prénom	
Mail	
N° de téléphone	

J'atteste avoir lu le règlement intérieur du club (disponible sur le site) et m'engage à le respecter en signant ce document.

Date et signature